

DECRET N° 2006-280 DU 20 JUIN 2006

Portant nomination des Directeurs des services
Techniques et centraux du Ministère de la
Défense Nationale.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2006-178 du 08 avril 2006 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2005-249 du 06 mai 2005 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale ;
- Sur** proposition du Ministre de la Défense Nationale ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 31 mai 2006 ;

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Les officiers supérieurs des Forces Armées Béninoises dont les noms suivent sont nommés respectivement Directeurs des services techniques et centraux ci-après du Ministère de la Défense Nationale.

Il s'agit de :

- Directeur de la Programmation et
de la Prospective : Colonel BIO NINGUI Bakassiri
- Directeur de la Coopération
Militaire : Colonel ADAM Taffa
- Directeur des Ressources Humaines : Intendant Militaire de 1^{ère} Classe
CODO A. Benoît

- Directeur des Ressources Financières et du Matériel : Intendant Militaire de 1^{ère} Classe SABI M. Pascal
- Directeur de la Communication et des Relations Publiques : Colonel BONI B. Hamidou
- Directeur de l'Intelligence et de la Sécurité Militaire : Lieutenant-colonel BOURANDI Alahassane

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 20 juin 2006

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



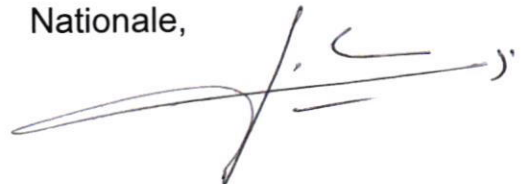
Dr Boni Y A Y I

Le Ministre du Développement,
de l'Economie et des Finances,



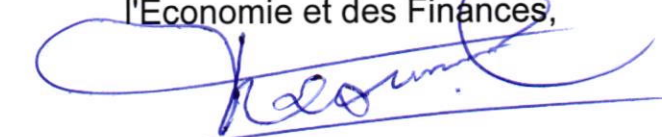
Pascal Irénée KOUPAKI.-

Le Ministre de la Défense
Nationale,



Issifou KOGUI N'DOURO

Le Ministre délégué Chargé du Budget auprès
du Ministre du Développement, de
l'Economie et des Finances,



Albert Sègbégnon HOUNGBO

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 HAAC 2 CES 2 MDN 4 MDEF 4 MDCB/MDEF 4 AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF- DGTCP- DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 DOPA 1 INTERESSES 6 JO1.